

Giverny > Église

L'ancienne propriété de Claude Monet est un monument historique inscrit.

Giverny est couverte par un Site patrimonial Remarquable (SPR).

Les communes de GIVERNY, SAINTE-GENEVIEVE-LES-GASNY et VERNON forment le site classé Giverny-Claude Monet (Confluent de la Seine et l'Epte) depuis le 9 septembre 1985 et un site inscrit depuis le 8 juillet 1986.

L'église Sainte Radegonde en totalité est inscrite en tant que monument historique depuis le 16 avril 2000.

Cet édifice participe à la beauté des paysages eurois et à la richesse du patrimoine de la France. Au cours des siècles, les constructions, qui sont venues se greffer ou s'agglomérer aux alentours, l'ont été dans le cadre d'une structure sociale : la paroisse. Ces constructions constituent des références en matière d'architecture locale, car elles sont bien souvent faites avec des matériaux locaux : tuiles ou ardoises (à partir du XIX^e siècle), pierres (silex, grison, vallée de seine, grès...), briques ou torchis, enduit à la chaux et des sables ou terres proches. Cela donne des couleurs qui vont souvent du beige au marron ou au rouge, et des volumes tout à fait adaptés au climat normand (pente des toits...).

Ces églises ont fait l'objet d'un travail spécifique d'analyse car leurs abords ne sont pas complètement urbanisés. Les espaces de vides ou de respirations qui se trouvent à proximité participent à préserver leur écrin.

** Pour les prescriptions, se rapporter à la fiche sur le SPR de Giverny*

